

# LA HAUTE VALLEE <sup>D</sup><sub>E</sub> L'ARC

I.S.S.N. 0296-1865

REVUE D'INFORMATION EDITEE  
PAR LA  
SOCIETE D'ETUDES ET  
DE RECHERCHES DE LA  
HAUTE VALLEE DE L'ARC

Agrément ministériel du 17.4.1971



B.P. 19 13530 TRETZ

NOUVELLE SÉRIE – TRIMESTRIEL  
Avril 2020  
NUMÉRO 150

Le numéro : 6 € Abonnement : 20 €

Directeur de la publication : Marcel GIRAUD

- ARCHEOLOGIE
- HISTOIRE
- TRADITIONS
- GEOLOGIE
- ECOLOGIE
- BOTANIQUE

# REVUE N° 150 Avril 2020

## S o m m a i r e

Pages

- ❖ ACTUALITÉ 1  
*Marcel Giraud 3/2020*
- ❖ QUELQUES ÉPIDÉMIES HISTORIQUES 2 & 3  
*Marcel Giraud 3/2020*
- ❖ CHRONIQUE PROVENCALE  
A notre Grand Poète A. De Lamartine 4 & 5  
A nouestré Grand Pouéto Alphonso De Lamartino  
*Urbain Dubois 1863*
- \* MONUMENTS HISTORIQUES  
Prosper Mérimée 1803 – 1870 6 & 7  
*Marcel Giraud 03/2020*
- ARCHÉOLOGIE, COMPLÉMENT D'INFO  
La Grotte Cosquer 8 & 9  
*Jean Courtin/Marcel Giraud 03/2020*
- Conditions d' abonnement 2020** 10

**LA HAUTE VALLEE DE L'ARC**

**Numéro 150**

**Avril 2020**

**1<sup>o</sup> Trimestre 2020**

**6 euros**

Abonnement : 4 Numéros par an 20 €

Dépôt Légal : 11 Juin 2009

ISSN : 0296-1865

Directeur de la Publication : Marcel GIRAUD

Responsable de la Rédaction : Marcel GIRAUD

Imprimeur : STEP Copie Place 8 mai 1945 83910 POURRIÈRES

Editeur : Société d'études et de recherches de la haute vallée de l'Arc

Rue Girodot BP 19 13530 TRETTS

Association Loi 1901 - Agrément Ministériel : 17/04/1971

**« TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS »**

# L' Actualité

## « A nos fidèles lecteurs et sociétaires »

Nous ne pouvions pas vous laisser sans nouvelle alors que notre pays et bien d'autres traversent une crise sanitaire qui marquera l'histoire comme ce fut le cas au cours des siècles.

Nous avons donc décidé de mettre ce numéro 150 (mini) en ligne, comme on dit si bien, mais j'aurais une pensée pour nos membres qui n'ont pas la possibilité d'ouvrir leur ordinateur pour lire la revue, ils ne sont pas nombreux mais anciens et fidèles, ils recevront la version « papier » dès que cela sera possible.

L'Assemblée générale avait dû être retardée en raison d'une réorganisation de la gestion administrative de notre association. Le Conseil d'administration chargé de l'étude afin de vous proposer n'a pas pu se réunir avant cette triste période.

Vous pouvez compter sur nous tous pour combler ce retard et répondre à votre attente dès que cette épidémie désastreuse sera derrière nous.

La SERHVA est une grande famille de passionnés, d'amoureux du patrimoine, issus des dix villages de notre vallée, mais aussi des villes voisines (Aix, Marseille) et même d'autres régions et du Canada. Comme de nombreuses sociétés culturelles, nos activités ont diminué et/ou n'intéressent qu'un public très restreint (expositions, conférences, visites) ou bien sont organisées par les services culturels des communes, Nos Revues précédentes évoquaient déjà cette situation. Je remercie à nouveau tous ceux qui nous soutiennent, notre cotisation (abonnement compris) n'a pas augmentée depuis quelques années, nous sommes sensibles à votre participation. J'en profite pour remercier notre Ami, André Samat de Peynier qui a réitéré son don de 100 euros en ce début d'année, c'est le seul « membre bienfaiteur » de notre vallée.

Nous venons également de recevoir dans notre boîte aux lettres électronique une bonne nouvelle, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc nous a accordé en date du 12 février dernier, une subvention de 1400 euros, qui nous permet d'assurer la protection et la conservation des collections archéologiques de notre vallée, nous remercions le comité, constitué des représentants de nos communes, pour cette décision et de son soutien.

Étant donné que ce numéro va paraître sur notre site Web, et pourra être visualisé par des internautes non sociétaires, voici l'appel que nous leurs lançons :

« Vous avez ouvert notre site. Peut-être, vous êtes-vous posé la question, mais qu'est-ce la SERHVA ? Vous avez trouvé des réponses dans ces quelques pages numériques. Nous ne pouvons plus faire de prospections archéologiques, mais, par contre, l'étude de nos collections continue afin de transmettre à nos générations futures et d'assurer une conservation de ce patrimoine dans les lieux de sa découverte. Alors, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter. »

# QUELQUES ÉPIDÉMIES HISTORIQUES



La France et de nombreux pays sont confrontés à une grave épidémie qui au moment de la rédaction de cet article nous impose un confinement, nous avons donc ouvert notre bibliothèque personnelle afin d'y retrouver quelques faits historiques liés à cette pandémie.

La PESTE de MARSEILLE de 1720, aux graves conséquences, a fait l'objet de nombreux ouvrages et nous nous sommes inspirés de celui édité en 1968 dont les auteurs sont Ch. Carrière, M. Courdurié, F. Rebuffat qui analyseront, étudieront tous les écrits anciens, sources bibliographiques, archives afin de réaliser une synthèse de près de 350 pages sur « Marseille ville morte – la peste de 1720 », un véritable chef d'œuvre relatant cette triste période notre notre Cité.

\*\*\*\*\*

En ce 20 Juin 1720, les premiers cas apparaissent dans les quartiers pauvres de Marseille mais peu ou pas de diagnostic: des gens pauvres, dans des quartiers que les riches ignorent, décèdent anonymement. La peste commence à frapper cette population miséreuse, assez jeune d'ailleurs; la contagion s'installe et poursuit son chemin macabre.

Et le 9 juillet 1720, le fléau est enfin détecté, il vient de s'abattre sur deux enfants. Les Docteurs Peyssonnel (Père et Fils) annonceront alors les dangers de cette épidémie de « Peste » aux autorités de la ville qui prendront, déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle, maintes dispositions afin de protéger et d'interdire toute communication entre la ville et le Lazaret (Port) qui est susceptible d'être à l'origine de cette diffusion rapide mais qui sera dénoncée par les échevins qui veulent à tous prix protéger l'économie Marseillaise mais là est un autre problème que l'on retrouve malheureusement à toute époque, il n'est pas à nous d'en porter jugement car dans toute épidémie, il y a des hauts et des bas, les décisions prises sont quelquefois alarmantes mais justifiées.

Ce fut le cas en cette fin du mois de juillet 1720 où le confinement de Marseille sera exigé à l'intérieur de ses remparts protégés par d'immenses brasiers purificateurs et préventifs.

Mais d'où pouvait provenir cette épidémie ? Marseille est un grand port, le 25 mai, 1 mois avant les premiers cas, un navire « Le Grand Saint Antoine » arrive du Levant où il navigua de ports en ports durant 10 mois ; chargé de marchandises il s'amarre à l'île de Pomègues comme tous les bateaux; garanti par les diagnostics établis aux diverses escales, on ne croit pas à une épidémie de peste malgré des décès à son bord de passagers et marins qui s'infectèrent dans une région où la peste existait déjà.

Donc, on peut supposer que le Grand Saint Antoine débarqua des marchandises et des hommes atteints du virus, des portefaix à terre en moururent et la propagation de la maladie trouva un bon terrain d'accueil.

Le 26 Septembre 1720, le Grand Saint Antoine fut brûlé et coulé

dans l'anse de Jarron (Frioul) par ordre du Régent mais le mal était fait.

Trop long serait de relater l'évolution de l'épidémie , les quarantaines, le transfert à la population , la contagion qui se propagea dangereusement je vous suggère de lire l'ouvrage de Mrs Ch. Carrière, M. Courdurié, F. Rebuffat « Marseille Ville Morte – La Peste de 1720 » paru en librairie en 1968 qui est véritable chef d'œuvre, un énorme travail de recherches dans documents et archives d'époque, relatant cette triste période qui aura duré plusieurs mois et aura généré des moyens exceptionnels pour l'époque tel que le « Mur de la Peste » pour endiguer l'épidémie.

Face à la propagation de l'épidémie, et afin de protéger le Comtat Venaissin , les Trois états : Provence, Dauphiné et Comtat Venaissin, s'entendant en Février 1721 pour réaliser une barrière de protection. Les travaux débutent en Mars 1721 et seront terminés en Juillet 1721.

On doit son tracé à un Vauclusien, ingénieur Hydraulique, architecte, Mr Allemand Antoine. Depuis la Durance, près de Mérindol, jusqu'aux portes du Dauphiné (Montbrun, Aurel, Sault) ce cordon sanitaire composé du mur et autres systèmes sera réalisé, contournant ainsi les Monts de Vaucluse.

Le rempart en pierres sèches de 27 kms avec des guérites assurant la protection des gardes sera édifié à partir des environs de Lagnes jusqu'aux confins du Vaucluse, près de Monieux. De nombreux hommes seront réquisitionnés pour réaliser ce mur de 2 mètres de haut sur 0m.60 de large. Il est encore visible et protégé (voir photo ci après) et nous l'avions découvert lors d'une de nos sorties en pays d'Apt.



Le MUR de la Peste entre Lagnes et Fontaine – Source Wikipédia

#### Quelques épidémies qui ont marqué le monde :

- La Peste Noire (Puces et rats) en 1334 de Chine
- Le Choléra (eaux souillées) de 1852 à nos jours de l' Inde
- La Grippe Espagnole (oiseaux) 1918 / 1919 de Chine (une soeur de mon Père, Marie Giraud décèdera de cette grippe en 1919)
- La Grippe Asiatique (canards sauvages) 1956 / 1958 de Chine.
- Sans oublier le Choléra qui chassa les pensionnaires du Studium Papal de TRETTS le 3 juin 1365 et leur transfert vers Manosque.

*Marcel GIRAUD 03/2020*

# Chronique Provençale

Nous avons publié dans des revues précédentes, déjà assez anciennes, quelques oeuvres de notre illustre poète Tretsois Honoré DUBOIS, il s'agissait des revues 104, 109 et 111 dans lesquelles on pouvait retrouver quelques uns de ses poèmes sur sa bonne Ville de TRETTS, un sage critique de 1862. Voici ci après une lettre bien rythmée adressée à son grand Ami, Alphonse de Lamartine. Comme les précédentes, le texte authentique est écrit en « Vieux Provençal » qui diffère de la « Lengo Nostro » actuelle. Il est tiré des annales publiées en 1863, du livre III, numéro 26.

xxxxxxxxxx

## **a NOUSTRÉ GRAND POUËTO ALPHONSO DE LAMARTINO**

En li démandan un abounamen à soun « Cours familial »

Diéou qué pèr naoutré à tant d'amour,  
Perqué quand mi douné lou jour,  
Din sa grando sagesso  
Mé fé pas doun dé la richesso,  
En li mettén pèr counditién,  
Dé croumpa fin qu'ouou bout vouestréio beis « Entretien »  
V'ououriéou croumpa tambèn, vouestreis obro tant bello,  
Et v'ououriéou rempli d'or vouestro grando escarcello,  
Afin qué pousquéssias senso gés de rétar  
Paga leis créanciers, qué vous rouigoun lou lard.  
Mai, qué voulès, jamai damo Fourtuno,  
Din moun oustaou, n'es estado impourtuno;  
Ooussi, perqué li bendéroun leis uei !!

△△△

Donc, moun bravé moussu, mi viéou pèr oujourd'hui  
Força dè rénouça à voustreis sèt annado.  
Vous mandi qué vingt-franc (lou près dé dès journado  
D'un paouré mesteiraou )  
Qué pèr bousca sa vido a ségu bèn dé maou,  
Et sé Diéou voou, bèn léou, dessu meis estagiéro  
Dé vouestreis beis escrichs, enrégaraï la tiéro.

△△△△△

Excusas-mi, Moussu, sé m'expliqui pas bèn,  
Lei Prouvençaou, sabès, soun pas gairé savèn;  
Doou lengagi flouri, counouissoun pas la traço,  
Sian San-Jan-Bouco-d'or, mai quand dounan, bagasso,  
Va dounan dé bouèn couar.

Bouèn moussi Lamartino, à vous fin qu'à la mouar.

*Trets, Avril 1863*

**Note :** En réponse à une lettre de Lamartine, Honoré Dubois était abonné aux « Entretiens familiers de littérature » que publiait Lamartine et celui-ci faisait souvent appel à ses amis et abonnés pour l'aider dans les difficultés financières qui l'accablaient.

En voici la TRADUCTION la plus exacte possible ...

A NOTRE GRAND POÈTE ALPHONSE DE LAMARTINE  
En lui demandant un abonnement à son « Cours Familier »

oooo

Dieu qui, pour nous autres, a tant d'amour,  
Pourquoi, quand il m' a donné le jour,  
Dans sa grosse sagesse,  
Il m'a pas fait don de la richesse,  
En lui mettant pour condition,  
D'acheter jusqu'au bout, votre beau « Entretien »  
Il vaut mieux acheter, tant bien, votre oeuvre tant belle,  
Et il vaut mieux remplir d'or, votre grande escarcelle,  
Afin que vous puissiez, sans avoir du retard,  
Payer les créanciers, qui vous ronge le lard.  
Mais, que voulez-vous, jamais dame fortune,  
Dans ma maison, n'a été importune,  
Aussi pourquoi fermer les yeux.

oooooooo

Donc mon brave Monsieur, je me vois pour aujourd'hui,  
Forcer à renoncer à vos sept années,  
Je vous envoie que vingt francs (le prix de 10 journées d'un pauvre miséreux)  
Qui, pour boucler sa vie, a, bien sûr, bien du mal,  
Et si Dieu veut, bientôt, dessus mes étagères,  
De vos beaux écrits, enrichiront la rangée.

oooooooo

Excusez moi Monsieur, si je m'explique pas bien,  
Les Provençaux, vous savez, sont pas beaucoup savants.  
Des langages fleuris, on ne connaît pas la trace,  
On est « Saint Jean bouche d'or », mais quand on donne, mazette,  
On vous donne de bon coeur.

Bon Monsieur Lamartine, bien à vous jusqu'à la mort.

Trets, Avril 1863

# Monuments Historiques

PROSPER MÉRIMÉE ( 1803 - 1870 )

Mais qui était Prosper Mérimée ?

Si la France est orgueilleuse de ses Monuments, petits ou grands, témoins de notre histoire, c'est grâce à leur protection, à leur sauvegarde, à leur mise en valeur.

Nous sommes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, notre pays a subi de nombreux conflits dont le tout dernier, la révolution (1789 - 1799) son patrimoine très riche, a payé les conséquences de son histoire.

Tout cela ne laissera pas insensible deux écrivains, auteurs de nombreuses œuvres, M. Prosper Mérimée et son confrère, M. Louis Vitet ( voir note 1), mais c'est de Prosper Mérimée qu'il s'agit dans notre article, étant à l'origine des nombreuses propositions, suivies des décisions qu'il élaborera en parfaite harmonie avec nos souverains de l'époque.

Il est né à Paris en 1803, écrivain mais surtout attiré par le « conte » et la « nouvelle » dont il fut un maître; ses œuvres seront publiées dans la « Revue des deux mondes » et la « Revue de Paris ».

Trop long serait la description de son parcours intellectuel, mais qui ne connaît pas la célèbre « Dictée de Mérimée » ?

Il voyagea beaucoup, même à l'étranger (en malle-poste), il sera, de ce fait, confronté aux destructions et disparitions des monuments dans les différents lieux où il se rend, il apprendra beaucoup.

En 1833, il sera alors nommé « Inspecteur général des Monuments Historiques » qu'il protégera à fond contre destruction et vandalisme.

Dès 1840, il réalise une première liste des monuments qui l'ont marqué au cours de ses visites et en particulier en Provence qu'il affectionne et dont il laissera des écrits dignes d'intérêt pour ses successeurs. Ces monuments prestigieux, mis en valeur, attirent des millions de visiteurs, nous en avons découverts ou redécouverts au cours de nos sorties, en voici ci après quelques uns qui ont bénéficiés de cette protection.

En 1844, il intègre l'académie des inscriptions et Belles lettres, puis l'Académie Française.

Sous le règne de Napoléon III, il entretiendra de bonnes relations avec le souverain et son épouse , il devient Sénateur de l'Empire en 1853.

C'est dans les années 1850, confrontés à une destruction

inquiétante de la Cité médiévale de CARCASSONNE, Prosper Mérimée et sa commission, solliciteront et chargeront Viollet-le-Duc d'une étude de restauration de ce lieu historique. Plusieurs années seront nécessaires avec l'aide et la bénédiction de Napoléon III en 1853. Plus de 60 ans mobiliseront pour faire revivre cette Cité prestigieuse.

Prosper Mérimée décède le 23 septembre 1870, à Cannes.

Ce n'est qu'en 1887, grâce aux successeurs de ces deux Pères fondateurs, que la loi, tant attendue, assurera une protection assez complète de « Tous monuments historiques ou mégalithiques »

Elle sera suivie et aménagée au cours des siècles en fonction des situations, de l'urbanisation, et de la conviction de nos gouvernants.

Note 1 : VITET Louis, dit Ludovic 1802 – 1873

Homme de lettres et Membre de l'Académie Française 1845

### Quelques Lieux ou Monuments protégés en Provence

- Abbaye de MONTMAJOUR du XI<sup>o</sup> siècle : Classée en 1840
- Arènes d'ARLES – Romain du 1<sup>o</sup> siècle av. JC : Classées en 1840
- Mausolée/Tombeau des JULES à St REMY du 1<sup>o</sup>S av. JC : Cl. En 1840
- Arènes de CIMIEZ à NICE – Romain 1<sup>o</sup>S.av. JC/III<sup>o</sup> S. : Classées 1840
- Prieuré de GANAGOBIE à Lurs 04 - X<sup>o</sup>/XII<sup>o</sup> S. : Classé 1886/1925
- Château des Templiers à GRÉOUX 04 – XII<sup>o</sup>/XIV<sup>o</sup> S. : Classé 1840
- Baptistère de RIEZ 04 – Paléochrétien V<sup>o</sup> S. : Classé 1840
- Église ND d'EMBRUN 05 - Fin XII<sup>o</sup> S. : Classée 1840
- Cryptoportiques d'ARLES - Romain, 1<sup>o</sup> S. av. JC : Classés 1840
- Château du ROI RENÉ à TARASCON – XV<sup>o</sup> S. : Classé 1840
- Abbaye de SAINT VICTOR à MARSEILLE –V<sup>o</sup> S. : Classée 1840/1862
- Église et Cloître St TROPHIME à ARLES –XI/XII<sup>o</sup> S. Classé 1840/1846
- Cathédrale SAINT SAUVEUR AIX – V<sup>o</sup>/XII<sup>o</sup> S. : Classée 1840
- Basilique Ste MARIE MADELEINE St MAXIMIN – V<sup>o</sup>/XV<sup>o</sup> S. : Cl. 1840
- Abbaye du THORONET (Var) – XII<sup>o</sup> siècle : Classée 1840
- Pont SAINT BÉNEZET AVIGNON – XII<sup>o</sup> siècle : Classé 1840

*Cette énumération n'est pas exhaustive et les classements se sont succédés au cours des années depuis la première liste, de 1840, par exemple, les 600 m<sup>2</sup> de la carrière antique Grecque de la CORDERIE, Il faut continuer dans une société où les risques sont énormes.*

Marcel GIRAUD 03/2020

Sources bibliographiques : Trop importantes et anciennes pour certaines, ces sources n'ont pu être détaillées, qu'elles émanent de textes et documents culturels, littéraires et même encyclopédiques, on les retrouve dans nos nombreuses bibliothèques, sans oublier le site du Ministère de la Culture : La Plateforme Ouverte du Patrimoine – POP – que je vous conseille vivement de consulter : <https://www.pop.culture.gouv.fr>

# Archéologie

## Complément d'infos.

### La Grotte COSQUER :

Suite à l'article paru en page 12 de notre revue 149, quelques précisions intéressantes nous ont été communiquées par un de nos fidèles lecteurs, Jean COURTIN, concernant cette fameuse grotte dont le projet de fac-similé arrêté et décidé par la Région PACA pour être présenté au public en 2022, inauguration qui pourrait, hélas, être retardée en raison de la crise sanitaire que traverse notre pays.

Nous sommes en 1991, lorsque Henri COSQUER déclare le 3 septembre aux Affaires Maritimes (avec un renvoi vers la DRASSM le 9 septembre) la découverte de cette énorme cavité sous-marine, trois spéléologues de Grenoble, y étaient morts noyés le 1<sup>er</sup> septembre, certains s'en souviennent, le contexte n'était pas trop favorable pour annoncer publiquement les résultats de cette plongée courageuse, voire téméraire, ce qui créa d'ailleurs, une polémique assez pénible.

Le Ministère de la culture informé de l'importance des merveilles pariétales de cette grotte, sollicitera Jean Courtin, afin de réaliser une expertise qui permit de constater des concrétions dans le trait des gravures et des voiles de calcite sur certains dessins au charbon, dont les datations seront réalisées à Lyon par le professeur Evin, cela afin d'attester son authenticité préhistorique contestée.

Cette « Expertise » eut lieu le 18 septembre à la suite de l'autorisation donnée par le Ministère de la Culture. Le navire « Archéonaute » sera sollicité, son personnel plongeur, aidé par des nageurs de combat (plongeurs-démineurs) de la Marine Nationale de Toulon qui installèrent dans la grotte une liaison téléphonique depuis l'Archéonaute, M. Courtin avait tenu à leur rendre hommage pour ce partenariat inespéré.

Il faut savoir que Jean COURTIN est plongeur émérite depuis son plus jeune âge, familier des grottes sous-marines, préhistorien de formation qui, déjà de 1968 à 1980 avec un autre préhistorien, Eugène Bonifay, explora de nombreuses grottes immergées au cours des millénaires par le relèvement du niveau de la mer dû au réchauffement climatique de la fin du Wurm, il y a 12000 ans, dont la grotte des Trémies en rade de Cassis à 20 mètres de fond qui révéla des silex et une faune du Paléolithique moyen.

Voilà comment en Septembre 1991, nos deux plongeurs H.Cosquer et J.Courtin s'engouffrèrent dans ce fameux boyau de 150 mètres à 37 mètres de fond, avec conviction et passion, il fallait avoir les deux après le drame récent survenu dans ce lieu mythique. Mais ce n'est qu'après de nombreuses plongées, lors desquelles, les inventaires se succéderont totalisant 479 œuvres d'art du Paléolithique supérieur (Gravétien de 27000 ans et Solutréen, Salpêtrien de 18000 ans) *et non 270 œuvres comme indiqué dans notre revue précitée*, qui se répartissent comme suit :

- 177 animaux ( 12 espèces représentées dont Phoques et Pingouins)
- 216 Signes (Symboles divers : sexuels, phallus, vulves )
- 65 Mains négatives
- De nombreux tracés digitaux.

Toutes ces œuvres tracées en noir (charbon de bois, ce qui a permis une datation au Carbone 14) ou gravées, seront étudiées par Jean CLOTTES, éminent

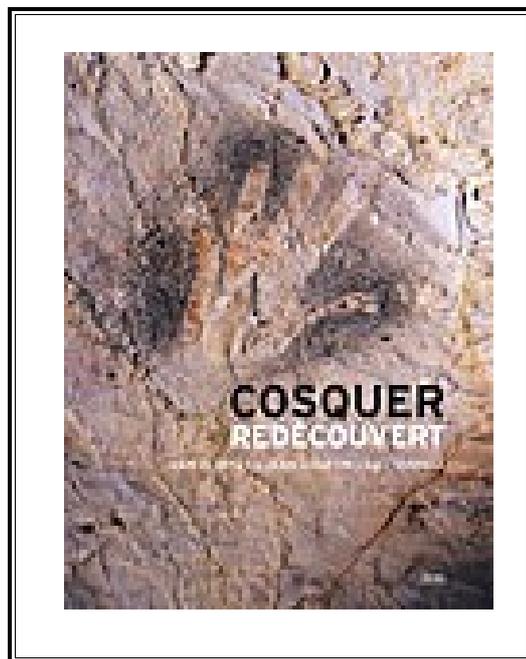
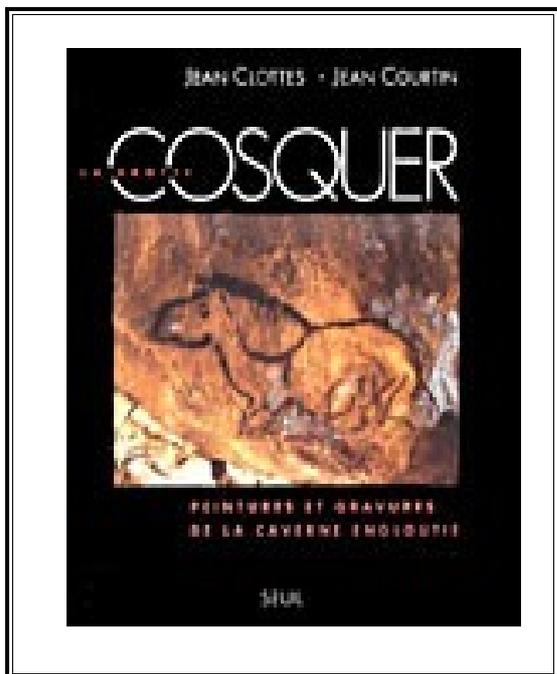
spécialiste de l'art pariétal d'audience internationale qui sera sollicité et assisté par notre préhistorien Jean COURTIN. Toutes les études sur ces œuvres ont fait l'objet de nombreuses publications dans des revues scientifiques françaises et étrangères et également d'ouvrages édités en plusieurs langues.

Nos deux scientifiques n'hésiteront pas à classer cette découverte comme inédite au niveau du nombre de gravures et peintures inventoriées mais en pensant aussi qu'une grosse partie de ces œuvres ont, hélas, disparues, dans les salles noyées, détruites par la montée de l'eau salée de la Méditerranée lors du réchauffement climatique de la fin du Wurm; si seulement un tiers environ seront visibles et étudiées, sauf si l'eau continue à monter, on est en présence d'une immense grotte ornée qui fut occupée ou réoccupée durant des millénaires, de rareté mondiale. Merci à nos deux préhistoriens et à son inventeur.

**Deux ouvrages incontournables pour visiter la grotte COSQUER :**

- La Grotte Cosquer, peintures et gravures de la caverne engloutie  
Aux éditions Seuil Paris 1992
- Cosquer redécouvert aux éditions Seuil Paris 2005

Photos de la couverture de ces deux ouvrages ci-dessous



*Marcel GIRAUD avec l'aide et la complicité d'un  
des acteurs, le préhistorien Jean COURTIN 03/2020*

SOCIETE d'ETUDES et de RECHERCHES  
de la HAUTE VALLEE de l'ARC  
BP 19 13530 TRETS  
e-mail : [serhva13@orange.fr](mailto:serhva13@orange.fr)  
Site Web : <http://serhva.tipoun.com>

# LA HAUTE VALLEE de l'ARC

Directeur de la publication : Marcel GIRAUD

## Abonnement 2020

Je m'abonne à la revue « La Haute Vallée de l'Arc »

Pour l'année 2020 - 4 numéros - 20 euros

NOM..... Prénom.....

Adresse ..... Code postal & Ville .....

Je joins mon règlement de .....€ par chèque bancaire ou postal à l'ordre SERHVA

## Abonnement et/ou Adhésion à la SERHVA

Je m'abonne à la revue et adhère à la SERHVA - année 2020 - 4 numéros

A titre Individuel ..... 20 euros

A titre Familial ( 2 personnes, couple )..... 30 euros

A titre Étudiant ..... 8 euros

Membre Bienfaiteur (Don libre)..... euros

J'adhère à la SERHVA ( sans abonnement )

Cotisation unique ..... 16 euros

NOM..... Prénom.....

Adresse..... Code Postal/Ville .....

Téléphone facultatif ..... E-mail facultatif

Je joins mon règlement de .....€ par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la SERHVA

Mettez une croix dans la case retenue pour votre choix.